



# Corbeil-Essonnes-Environnement

## A propos de l'ancien terrain "PomChou" et de la réunion/mascarade

Le PLU, approuvé le 17/10/2019, par la précédente municipalité faisait apparaître une OAP Papeterie autorisant la construction d'environ 250 logements sur le terrain PomChou. L'actuelle municipalité, via la modification n° 1 du PLU (exécutoire depuis le 30 juillet 2022), a maintenu la constructibilité d'environ 150 logements qui viendraient s'ajouter aux 1 800 logements de l'opération Bouygues.

La réunion publique organisée le 09/02/2023 avait pour objet de présenter un projet de logements sur l'ancien terrain PomChou.

### **Le promoteur qui assistait à la réunion n'a pas été appelé et n'est jamais intervenu !!!**

Après une brève introduction du maire où son nom -Proméo- a été cité une fois, M. Makan Rafatdjou a développé le projet, semblant parler au nom de la commune.

Suite à une question précise, après l'exposé, il a répondu qu'il intervenait en tant qu'architecte de l'opération.

L'association Voisins Moulin Galant et les habitants présents ont dit, une fois de plus, qu'il y avait assez de logements, et qu'il fallait construire les équipements publics, les commerces cruellement absents, et qu'il était enfin temps de tenir compte de leurs justes revendications. (Voir texte joint)

Le maire a simplement répondu que le permis de construire pourrait évoluer pour intégrer des équipements et que rien n'était figé...

Le compte rendu de cette réunion dans le journal municipal "Imagine" de mars 2023 parle d'un parc au bord de l'eau, de l'aménagement des berges, de la création d'un poumon vert et occulte la construction de logements.

Le promoteur a déposé le permis de construire le 08/03/2023.

**Nous demandons l'annulation de cette opération qui ne satisfait, une fois de plus, que des intérêts privés au mépris des besoins de la population du quartier.**

*Dans un [article du Monde](#) du 15/03/2023, le juriste Alain Supiot, professeur émérite au Collège de France, écrit : « Un gouvernement avisé doit se garder de mépriser la démocratie sociale. »*

La municipalité doit, enfin, s'emparer de ce propos et co-construire avec ses habitants la ville harmonieuse dont nous avons un besoin vital

**Corbeil-Essonnes, le 27 mars 2023**